

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2012

L'an deux mille douze, le dix-sept octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de M. GERBE Henri, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes DEMARCQ Valérie, PETIT Denise, ACIDE-REYNAUD, MM. GELAS Gilles, ROUDET Didier, GARDEUR Dominique, BARBE Jean-David, FASS René, LEYGNIER Sylvain, M. NEVEJANS, CHARMEIL Sébastien

**ABSENTS** : Néant

**SECRETAIRE** : Mme DEMARCQ Valérie

Après lecture et approbation du compte rendu de la précédente séance, l'ordre du jour est abordé.

**CONVENTION MULTI-ACCUEIL AVEC ST SIMEON DE BRESSIEUX :**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé par la CAF et la Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers, une structure multi-accueil bipolaire est créée sur les communes de St Siméon de Bressieux et Brézins. Pour formaliser la prestation et le partenariat avec la commune de St Siméon de Bressieux, Monsieur le Maire donne lecture de la convention à établir reprenant le fonctionnement de la structure, le calcul des participations financières. Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la convention, accepte les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

**DECISION MODIFICATIVE N° 5: TRAVAUX VOIRIE / MATERIEL ET MOBILIER INFORMATIQUE**

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.*

**CREDITS A OUVRIR**

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
23	2315	220		VOIRIE	10000.00
21	2183	221		MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2000.00

**CREDITS A REDUIRE**

CHAP.	COMPTE	OPER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
23	2313	219		BATIMENTS	-12000.00

**NOEL DES ENFANTS DU PERSONNEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'organiser comme les années précédentes une fête de Noël pour les enfants du personnel de la commune. Le cadeau serait un bon d'achat d'un

montant de 25 euros ainsi qu'un paquet de papillotes. Le Conseil Municipal décide de reconduire cette fête et dit qu'elle aura lieu le **19 DECEMBRE 2012 à 18 heures**.

### **PRISE EN CHARGE ECLAIRAGE PUBLIC LES PRES VERTS**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Syndic de l'Opac 38 pour la copropriété « Les Prés Verts » demandant l'intégration de l'éclairage extérieur de la copropriété située Impasse des Cèdres au réseau d'éclairage public communal. Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention de prise en charge de l'éclairage public, accepte l'intégration de l'éclairage extérieur de la copropriété Les Prés Verts située Impasse des Cèdres et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à établir pour une durée illimitée.

### **ARRET BUS SCOLAIRE ENTREE NORD RD 518**

Monsieur le Maire rappelle les demandes de familles pour la création d'un arrêt de bus sans abri au carrefour RD518/Gagnages/Rue de Bièvre pour la ligne SEG02 (collège de St Etienne de St Geoirs et lycées de La Cote St André). Un questionnaire adressé aux familles concernées a permis d'estimer la fréquentation de cet arrêt à 16 enfants environ. Un arrêté du maire formalisera cet emplacement et la signalisation sur la voirie sera réalisée en conséquence.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Cifodel : inscription aux formations proposées.
- ensemble socio-culturel : l'esquisse du projet est présentée au conseil municipal.
- photocopieurs : décision définitive prochaine, le dédit du contrat actuel devant être effectué en novembre. Les devis pour le changement des copieurs et pour l'impression du bulletin municipal en imprimerie sont en cours d'étude.
- local PTT dans l'église désaffectée : il est rappelé aux membres du conseil que France Telecom loue à la commune une partie du bâtiment pour les branchements des lignes. Une armoire de branchements pourrait être installée à l'extérieur de l'ancienne église. Le coût et les modalités de déplacement de ces installations techniques restent à définir.
- Prochain conseil municipal : en raison du congrès des maires à Paris, la prochaine séance du conseil municipal prévue initialement le 21 novembre est reportée au 28 novembre 2012.

### **PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES DEPUIS LA DERNIERE REUNION**

Néant

La séance est levée à 22 heures 40.